



**STOP**  
aux lingettes  
dans les toilettes !

**HARZ**  
d'al lienennigoù  
er privezioù !



FIER D'ÊTRE SOLIDAIRE





● **En France, 233 lingettes sont utilisées par seconde soit plus de 7,3 milliards par an.**

*(source écoco2)*

**Contrairement aux indications sur l'étiquette, les lingettes ne sont pas biodégradables et ne doivent pas être jetées dans les toilettes.**

Une fois dans les réseaux des eaux usées, elles circulent avec d'autres déchets dont des graisses qui s'y figent et provoquent des amalgames.

## **Le problème des lingettes dans les toilettes, c'est :**

- Le non-respect de la réglementation (code de la santé publique, loi sur l'eau) ;
- Le bouchage des canalisations des particuliers ;
- Un fléau pour les exploitants des réseaux et des stations d'épuration avec le bouchage des pompes, entraînant des interventions et des réparations coûteuses.

## **Les conséquences de ce geste sont importantes :**

- Des factures d'eau qui augmentent du fait des interventions (ex : de 250 à 1 000 € pour un débouchage de réseau) ;
- Des refoulements d'égouts vers les branchements des particuliers ;
- Des débordements en milieu naturel, avec des pollutions dommageables pour la faune et la flore.



## **ALORS ADOPTONS UN GESTE SIMPLE**

**Les lingettes (et tout déchet solide comme les serviettes, tampons, coton-tige...), c'est dans la poubelle et jamais dans les toilettes !**